



U S A G E S
GROS ŒUVRE
(UGO)

Pont de fin d'année 2021-2022

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2021-2022)

Tableau de fermeture des ateliers et chantiers

Etant donné qu'une **semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et chantiers est le suivant :

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2

 3 jours ouvrables payés comme vacances
(23, 27, 28 décembre 2021)

 1 jour férié
(31 décembre 2021)

 3 jours compensés
(24, 29, 30 décembre 2021)

Le travail s'arrêtera le mercredi **22 décembre 2021 à 17 heures** et reprendra le **lundi 3 janvier 2022 à 8 heures**.

N.B. : Selon leur propre calendrier, les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture **avant** le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail **après** ce même pont de fin d'année 2020-2021, en y intégrant davantage de jours compensés, des soldes éventuels d'heures supplémentaires et/ou de jours de vacances.

Remarque importante :

Les jours de vacances ne peuvent servir à la compensation d'éventuelles heures perdues pour cause d'intempéries ou pour cause de COVID. De plus, les jours de quarantaine ne peuvent être déduits des vacances. En cas d'auto-quarantaine non prise en charge par les APG, une solution doit être trouvée par l'employeur et le travailleur concerné (ex : prise de vacances, congés non payés).